

Compte rendu de la séance du 28 janvier 2021

Le 28 janvier 2021 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni suite à la convocation en date du 21 janvier 2021 sous la présidence de M. de PLASSE Philippe, Maire.

Présent : Philippe DE PLASSE, David SENECHAL, Bertrand DURANEL, Josette LELOIR, Jeanne-Marie BENOIT, Tanguy DUCAMPS, Patrick DUPONT, Antoine DUQUENOY, Thomas HERMAN, Sergine GREUEZ, Hélène RAOUL

Absents :

Secrétaire(s) de la séance: Jeanne-Marie BENOIT

Ordre du jour:

- Projet Rue de Maisnil
- Travaux de Saint-Martin
- TernoisCom - Mutualisation des services
- Questions diverses

D'abord, présentation des voeux à tous et une pensée pour Olivier DELBE qui vient de nous quitter.

Projet rue de Maisnil

La réunion commence par un petit tour dans la rue de Maisnil.

- RDV avec le CAUE lundi dernier
- Tour avec les adjoints un vendredi soir
- RDV mardi avec le maître d'œuvre
- Aujourd'hui un géomètre dans le village

Pour l'instant rien n'est signé.

Depuis le 14 décembre

- Premier ressenti concernant la réaction du conseil lors de la dernière réunion :
 - Est-ce que ce projet sera faisable étant donné la somme des premières estimations ?
 - Est-ce qu'il sera possible dépenser 2000/3000 € pour une fête au besoin ?
- Contact avec la Région (150 000 €), le Département avec Thomas, le sous-préfet (80 000 €) avec David et quelques autres rendez-vous.
- Aujourd'hui 80 % de subvention sécurisés.

300 000 € (église)

800 000 € (rue de Maisnil)

= 1 100 000 € de travaux au total

avec 80 % de subvention il reste 220 000 € d'autofinancement pour la commune. Sur le compte il reste 210 000 € au 31 décembre 2020 sans la TVA du mur, soit sensiblement 16 600 € qui rentreront cette année et l'année prochaine.

- Pour le moment aucun accord de subvention n'est arrivé en Mairie.
- Tour de table : Est-ce qu'on lance ce projet ou pas ?
 - Plutôt pour bien que le montant de ces travaux paraît beaucoup trop important pour un village comme Foufflin.
 - Belle opportunité et tout à l'air de bien se dérouler pour le moment mais il faut que ce soit une décision unanime
 - Les montants présentés sont vertigineux mais c'est une belle opportunité
 - Si les subventions sont vraiment acquises allons-y mais il faut penser qu'il y a toujours de (mauvaises) surprises. Par exemple il faut prendre en compte l'achat éventuel d'une parcelle de terre le long de la rue il faut aussi prévoir une somme d'argent.
 - D'accord pour lancer le projet si les subventions sont sécurisées.
 - Dans la mesure où on peut se rétracter jusqu'au mois de novembre allons-y.
 - Ce qui est gênant c'est de ne pas avoir des accords écrits pour les subventions. Mais les travaux sont nécessaires.
 - Si les subventions sont acquises il faut se lancer.
- Projet de sécurisation : chacun est invité à réfléchir aux installations qui pourraient être mises en place pour faire ralentir les automobilistes.

Travaux de Saint-Martin

- Il y a eu une première réunion de chantier.
- Lors du démontage de la couverture, une deuxième toiture a été découverte. Un coût supplémentaire de 3000 € s'ajoute au montant initial.

Travaux du mur :

Lors des dernières gelées les joints du mur du côté de chez Tanguy ont craqués. Du côté cimetière rien n'a bougé. Il s'agirait d'un problème dû à la casquette trop petite sur le dessus du mur qui fait que l'eau s'infiltré entre les pierres lors des pluies. Un rendez-vous avec Hugues DEWERDT soit avoir lieu rapidement.

TernoisCom - Mutualisation des services

Lors de la dernière réunion de conseil communautaire il a été évoqué de participer à une mutualisation des moyens et des services et de réaliser des commandes groupées.

Si le conseil accepte, il n'y a aucun engagement obligatoire par la suite.

Le conseil accepte le principe.

Inscription de crédits budgétaires

Pour pouvoir payer les premières factures de l'église et le maître d'oeuvre pour la rue de Maisnil il faut prévoir une inscription de crédits budgétaires au BP 2021. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Questions diverses

Bassin de rétention dans la rue de Ternas

Lors du dernier conseil communautaire il a été décidé de valider le projet de créer un bassin de rétention de 2 000 m³ sur la parcelle de M. Bruche vers Ternas. Ces travaux sont à la charge de TernoisCom. Ce projet devrait se faire d'ici l'année prochaine. Une réunion aura lieu à l'initiative de TernoisCom avec les personnes concernées.